

Solutions de parcage au Locle

- Abonnements de stationnement

Tarif	Tarif annuel	Tarif trimestriel	Tarif mensuel
Centre-ville élargi (cases blanches limitées à 2 heures)	CHF 1'100.-	CHF 340.-	CHF 120.-

+ taxe d'émolument administratif qui vient s'ajouter au montant total à chaque demande
 CHF 25.- (premier macaron demandé au guichet)
 CHF 20.- (renouvellement)

Le macaron peut être utilisé par 4 véhicules différents, mais de manière non simultanée pour favoriser le covoiturage.

- **Cartes de stationnement à gratter pour une courte durée** : en vente au restaurant de l'hôpital du Locle (point de vente principal) et au kiosque de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Cartes à gratter :

- CHF 12.- / jour
- CHF 48.- / semaine
- CHF 5.- / 4h

Exemple :



Quelques informations utiles :

Les zones bleues du centre-ville (hyper centre, voir plan ci-dessous) restent avec le disque bleu pour une durée d'une heure Ceci du lundi au samedi inclus de 7h00 à 19h00.

Les zones blanches (centre-ville-élargi, voir plan ci-dessous), 4 possibilités du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 :

- Jusqu'à 2h -> disque bleue (durée maximale de stationnement de 2h)
- Plus de 2h

- 1) Carte à gratter 4h
- 2) Carte à gratter journée
- 3) Carte à gratter semaine

Pour tout renseignement complémentaire sur le site Internet de la Ville du Locle:

<https://www.leloclle.ch/administration/vie-quotidienne/plandestationnement/>

Référence / Version PROC-2023-00492 / 01	Page 2 sur 4	Date d'application 15/08/2023	Date de validité 15/08/2025
---	-----------------	----------------------------------	--------------------------------





- Plans des zones



Référence / Version PROC-2023-00492 / 01	Page 3 sur 4	Date d'application 15/08/2023	Date de validité 15/08/2025
---	-----------------	----------------------------------	--------------------------------

Seule la version applicable des documents diffusée électroniquement (sur Osmose-Doc (GED) et sur Intranet) fait foi. Toute autre source est utilisée sous la responsabilité de l'utilisateur.

- Tarifs divers

ADRESSES UTILES POUR L'OBTENTION DE MACARONS OU D'AUTORISATIONS SPÉCIALES	HYPER-CENTRE		HABITANT-E-S		PENDULAIRES		VISITEUSES/VISITEURS		ENTREPRISES LOCLOISES								
	CASES BLEUES DURÉE DE STATIONNEMENT AUTORIZATIONS SPÉCIALES		1h avec un disque de stationnement officiel		1h avec un disque de stationnement officiel		1h avec un disque de stationnement officiel		1h avec un disque de stationnement officiel								
Une autorisation de stationnement en zone bleue sans limites de temps peut être octroyée aux personnes disposant d'une carte de stationnement pour personnes handicapées, aux médecins ayant leur cabinet en ville et astreints, à un service de garde, au personnel soignant assurant des activités médicales ou paramédicales (soins et soins à domicile, transport de personnes handicapées), aux artisans engagés sur un chantier situé en ville et aux marchands ambulants présents au marché.																	
CENTRE-VILLE ÉLARGI	HABITANT-E-S		HABITANT-E-S		PENDULAIRES		PENDULAIRES		VISITEUSES/VISITEURS		VISITEUSES/VISITEURS		ENTREPRISES LOCLOISES		ENTREPRISES LOCLOISES		
	CASES BLANCHES DURÉES DE STATIONNEMENT		SANS MACARON		AVEC MACARON		SANS MACARON		AVEC MACARON		SANS AUTORISATION		AVEC AUTORISATION carte à gratter ou application Parkingpay		SANS MACARON		AVEC MACARON
 Informations sur le plan de stationnement, sur le site internet de la Ville du Locle.  Achat d'une nouvelle autorisation de stationnement par le biais du Guichet unique.  Facilités de parcage pour les personnes handicapées, délivrées par le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN).  Obtenir l'application Parkingpay pour smartphone <small>< Sur Google Play (appareils Android) / Sur Apple App Store (appareils iOS) ></small>	lun - ven de 7h à 19h 2h avec un disque de stationnement officiel soirs + nuits sam - dim + jours fériés		libre		lun - ven de 7h à 19h 2h avec un disque de stationnement officiel soirs + nuits sam - dim + jours fériés		libre		lun - ven de 7h à 19h 2h avec un disque de stationnement officiel soirs + nuits sam - dim + jours fériés		libre		lun - ven de 7h à 19h 2h avec un disque de stationnement officiel soirs + nuits sam - dim + jours fériés		libre		
	PRIX (CHF)		0.- pas de macaron		Émoluments administratifs: 25.-/an la première année, 20.-/an à partir de la 2 ^e année (renouvellement).		0.- pas de macaron		120.- pour 1 mois 340.- pour 3 mois 1'100.- pour 12 mois		0.- pas de macaron		DURÉES ET PRIX DE STATIONNEMENT 5.- pour 4h 12.- par jour 48.- par semaine		0.- pas de macaron		Émoluments administratifs: 25.-/an la première année, 20.-/an à partir de la 2 ^e année (renouvellement).
ÉMOLUMENTS ET PROCÉDURES D'OCTROI DES MACARONS ET AUTORISATIONS (CHF)		<ul style="list-style-type: none"> Les personnes détentrices d'un véhicule et inscrites auprès du Contrôle des habitants reçoivent automatiquement un macaron «habitant» à leur domicile. 		<ul style="list-style-type: none"> Toute personne résidant au Locle qui possède plusieurs véhicules peut obtenir 1 macaron «habitant» pour chaque véhicule immatriculé à son nom. 		<ul style="list-style-type: none"> Les pendulaires peuvent obtenir des macarons «zone urbaine» en remplissant le formulaire en ligne du Guichet unique: www.guichetunique.ch. En cas de covoiturage, un macaron «zone urbaine» peut être utilisé pour 4 véhicules différents, mais de manière non simultanée. 		<ul style="list-style-type: none"> Les émoluments administratifs pour la délivrance du macaron par le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) coûtent 25.- Prix des émoluments administratifs pour le renouvellement du macaron (à partir de la 2^e année): 20.- 		<ul style="list-style-type: none"> À l'attention des visiteuses et visiteurs, des cartes à gratter sont en vente à divers endroits de la ville (accueil touristique, caisse communale, kiosque, hôpital du Locle). Des autorisations de parcage sont également disponibles via l'application Parkingpay. 		<ul style="list-style-type: none"> Avant d'arriver au Locle, les visiteuses et visiteurs ont la possibilité de commander des autorisations de parcage via le site internet du Guichet unique: www.guichetunique.ch 		<ul style="list-style-type: none"> Les entreprises ayant leur siège social au Locle peuvent obtenir jusqu'à 10 macarons «entreprise» gratuits (seuls les émoluments administratifs sont facturés) qui leur donnent le droit de stationner leurs véhicules d'entreprise de manière illimitée dans les cases blanches limitées à 2 heures. 			